

REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Le Comité international de la Croix-Rouge et la guerre

DÉLÉGATIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL DANS LES
CINQ CONTINENTS

Au cours du mois de mars, le Comité international a reçu de ses délégués les renseignements télégraphiques suivants :

Délégation en Grande-Bretagne. — M. R.-A. Haccius a procédé, dans la première quinzaine du mois, à plusieurs visites de camps.

Au camp 2, qui comptait alors quelques centaines d'Allemands — sous-officiers et soldats — l'on avait reçu des paquets collectifs d'uniformes ; plusieurs centaines de prisonniers ayant été transférés au Canada, il ne restait qu'une centaine d'hommes auxquels manquaient des uniformes. D'une manière générale, l'état de santé des prisonniers était bon, et aucun des seize malades soignés à l'infirmerie n'était gravement atteint. Le délégué du Comité international a constaté une amélioration du moral des prisonniers et emporté une impression favorable du camp 2.

Du camp 8 sont partis, également pour le Canada, plusieurs centaines de prisonniers, complètement équipés grâce aux uniformes reçus en décembre. Les hommes restés dans ce camp (on compte parmi eux quelques dizaines de sous-officiers allemands) avaient reçu par le dernier courrier des lettres de novembre, décembre et janvier, ainsi que des paquets de tabac et des paquets-types. Il serait désirable d'obtenir encore des paquets pour les convalescents, ainsi que des vitamines. Un

Le Comité international et la guerre

tiers des soldats étaient occupés à divers services dans les camps. M. Haccius fait part au Comité international de l'impression favorable qu'il a eue en visitant le camp 8.

Les malades en traitement à l'Hôpital général 4 expriment le désir de recevoir plus de légumes, de fruits secs et de vitamines ; les lettres qui leur sont parvenues par le dernier courrier avaient été expédiées d'Allemagne en décembre et janvier. Des paquets-types, au nombre d'une centaine, sont arrivés en bon état. Certains malades peuvent faire chaque jour une promenade, mais les hommes atteints d'affections mentales sont envoyés dans un asile. Les malades souhaiteraient que l'on pût agrandir l'espace libre qui leur est accordé autour de l'hôpital. Le nouveau médecin en chef et les chirurgiens de l'hôpital ont la confiance des prisonniers.

M. R.-A. Haccius a visité le camp 15, qui contenait quelques dizaines d'officiers allemands, ainsi que des ordonnances ; ces prisonniers étaient en bonne santé. La superficie de l'espace libre accordé aux prisonniers a été doublée. La transmission des lettres requiert en moyenne six semaines. Quant au contenu et à l'emballage des paquets-types, ils donnent satisfaction.

M. R.-A. Haccius a fait connaître au Comité international, le 23 mars, que tous les Italiens, prisonniers de guerre, qui se trouvaient à Ceylan, avaient été (à l'exception de ceux dont l'état physique ne le permettait pas) transférés aux Indes, ainsi que tous les internés allemands et italiens, sauf deux Italiens qui se trouvaient en traitement à l'hôpital.

*Délégation dans le Proche-Orient*¹. — Le Dr A. Vischer a été visiter deux camps de prisonniers de guerre et treize camps d'internés civils en Palestine, puis il est retourné au Caire en rapportant une impression très satisfaisante de ses visites.

M. Vaucher a visité dans le Fayed plusieurs milliers d'internés civils italiens qui sont logés sous tente. Le délégué du Comité international a été heureux de constater que le moral des prisonniers s'était grandement amélioré, ainsi que l'organisation du camp, grâce à la bonne volonté du commandement et à la

¹ Voir *Bulletin international*, janvier 1942, p. 68 : « Délégation du Comité international dans le Proche-Orient ».

Le Comité international et la guerre

collaboration des représentants des internés. Durant le dernier semestre, la Légation de Suisse a envoyé pour 2.300 livres de pâtes, haricots, sucre, huile, légumes, savons, citrons et oranges. Les conditions de l'hygiène sont excellentes. Un capitaine-médecin britannique dirige l'hôpital ; il est assisté de quatre médecins italiens, prisonniers de guerre, régulièrement rémunérés. Lors de la visite du délégué du Comité international, 41 des 120 lits de cet hôpital étaient occupés, sans qu'aucun des malades fût gravement atteint. Plus de cent internés, âgés, ou affectés de maladies chroniques, ont été transférés à Embabeh. D'autres prisonniers seront également transférés ailleurs.

*Délégation au Congo belge*¹. — M. F. Hirt a procédé à des visites de camps à Ngule et à Elisabethville ; il annonce au Comité international l'envoi d'un rapport favorable. A Elisabethville, il y avait quelques Allemands et quelques Italiens.

M. Hirt a obtenu la franchise de port pour toute la correspondance du délégué du Comité international à l'intérieur du Congo belge.

Délégation en Rhodésie et dans le Nyassaland. — Lors de la récente visite de M. G. C. Senn, le camp d'internés italiens, situé à Mapanga, dans le Nyassaland, contenait quelques célibataires, ainsi que des hommes et des femmes mariés (certains avec leurs enfants). — M. Senn a visité, également dans le Nyassaland, le camp de Nankumba, abritant, dans le local d'une école, des internés israélites, hommes célibataires ou mariés, femmes célibataires ou mariées (ces dernières avec leurs enfants) ; parmi ces internés, quelques-uns venaient de l'Empire britannique, les autres de l'Europe centrale. Le délégué du Comité international a constaté que les conditions étaient excellentes dans ces deux camps. Il mentionne, dans son message, le fait qu'il n'y avait aucun malade lors de ses visites. Un troisième camp, celui de Salisbury, a reçu, au cours du mois de janvier 1942, une vingtaine d'hommes transférés de l'Irak, sans leurs familles.

¹ Voir le 134^{me} communiqué du Comité international, publié ci-dessous, p. 282.

Le Comité international et la guerre

M. G. C. Senn a visité à Salisbury le camp 1, où se trouvaient quelques centaines d'Allemands et d'Italiens ; une centaine environ d'autres internés y ont été amenés dans l'intention de réunir des familles, ou pour d'autres motifs. Si quelques naissances ont été enregistrées dans ce camp, aucun décès n'est à déplorer. Quant au camp 2, il contenait également, lors de la visite de M. Senn, plusieurs centaines d'occupants.

Délégation en Syrie et au Liban. — M. Georges Burnier a communiqué au Comité international des nouvelles favorables sur le camp de Mieh-Mieh, qui avait déjà été visité ¹. Le délégué termine son rapport par la conclusion que voici : « Tous les articles de la Convention de Genève concernant le traitement et l'amélioration du sort des prisonniers sont généreusement appliqués et dans un esprit d'humanité remarquable pour cette époque. »

Délégation aux Indes britanniques. — M. Charles Huber a visité près de 2.000 internés civils, pour la plupart des Allemands, et les autres des Italiens, des Hongrois, des Belges, etc., provenant de Sumatra ; il les a trouvés établis dans des baraques pourvues d'installations satisfaisantes et recevant une bonne nourriture. Environ deux cents de ces internés, hommes âgés de plus de 55 ans, désireraient être transférés dans un « centre sur parole » ou dans un lieu d'internement de la classe A. Plus de deux cents hommes étaient arrivés sans bagages et il était nécessaire de leur procurer des vêtements ; quelques dizaines d'internés étaient hospitalisés, souffrant de la dysenterie, de la malaria, ou atteints de pneumonie.

A la suite d'une visite qu'il avait faite sur place, M. Charles Huber a reçu, par l'adjudant général, des assurances formelles, d'après lesquelles toutes les suggestions du délégué du Comité international relatives à l'amélioration des conditions de l'hygiène dans les camps du groupe 2 seraient rapidement réalisées. Le transfert du camp 11 au groupe 5 était en voie d'exécution. Le camp 12 devait être abandonné et l'on procédait de manière active à des travaux de drainage, qui avaient été jugés nécessaires.

¹ Voir *Revue internationale*, juillet 1940, pp. 543-547.

Le Comité international et la guerre

Délégation à Ceylan. — D'après une communication de M. A.-O. Haller, quelques Hongrois, dont deux femmes, un Italien et deux Siamois, récemment internés à Colombo, devaient être transférés prochainement ailleurs.

Délégation au Japon. — Le Dr Paravicini télégraphia le 4 février que les prisonniers de Guam et de Wake avaient remercié les autorités japonaises du bon traitement qu'elles leur accordaient.

Accompagné d'un collaborateur du Bureau de renseignements de la Croix-Rouge japonaise, le Dr Paravicini a visité, le 12 mars, un camp de prisonniers de guerre qui se trouve dans une plaine fertile entre des collines couvertes de pins ; le climat y est sain, et le délégué indique qu'il n'y a pas de maladies endémiques. La superficie du camp est de trois hectares ; il contient deux solides baraquements d'armée construits en bois, pouvant recevoir quelques centaines de prisonniers.

Délégation à Shanghai. — Avec l'agrément des autorités japonaises, le Comité international a désigné un délégué à Shanghai en la personne de M. Edouard Egle, représentant dans cette ville de la maison suisse Siber-Hegner de Zurich.

Délégation en Australie. — Le Dr Georges Morel a fait de nouveaux voyages, au cours desquels il a visité trois camps du groupe Hay dans la Nouvelle-Galles du Sud, où des prisonniers de guerre et des internés civils sont logés, nourris et vêtus de manière satisfaisante. Le délégué du Comité international a vu, également, les hôpitaux des camps où se trouvent quelques malades, lesquels reçoivent les soins appropriés.

Délégation aux Etats-Unis. — M. M. Peter a visité une station du Service d'immigration, où le Département de la Justice des Etats-Unis détenait plusieurs centaines de Japonais, environ deux cents Allemands, quelques dizaines d'Italiens et quelques ressortissants d'autres pays. De toutes ces personnes des deux sexes, réparties suivant leur nationalité, 23 devaient être définitivement internées. Les dispositions de la Convention de Genève de 1929 applicables aux internés étaient observées.

Le Comité international et la guerre

Le délégué du Comité international annonce qu'un premier camp où seront concentrés 5 à 600 internés, provisoirement dispersés dans plusieurs stations, aura été organisé lors de la visite qu'il projette de faire au milieu d'avril.

Délégation en Guyane néerlandaise. — M. R. Moll a télégraphié de Caracas, le 20 mars, qu'il avait reçu du Gouverneur Kielstra la garantie que les articles 42 et 44 de la Convention de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre seraient observés ; des exemplaires de cette Convention ont été distribués. Le Gouverneur a approuvé la correspondance du délégué du Comité international avec la Croix-Rouge de Surinam au sujet de certains achats.

Voir aussi le communiqué du Comité international, publié ci-dessous, p. 282.

CORRESPONDANCE DIRECTE DES PRISONNIERS DE GUERRE ENTRE L'ITALIE ET L'ANGLETERRE

La Croix-Rouge italienne a annoncé au Comité international, par une lettre datée de Rome le 26 mars, que, d'après de nouvelles ententes entre les bureaux postaux compétents, les envois en franchise pour les prisonniers de guerre auront lieu seulement entre Italie et Angleterre et vice-versa, tandis que pour le Canada, les transports par la poste aérienne, pour les prisonniers et internés de guerre, ne s'effectueront que moyennant une surtaxe de Lit. 2.75.

CORRESPONDANCE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Pensant aux inconvénients qu'il peut y avoir à ce que la correspondance des prisonniers de guerre ou celle qu'ils reçoivent contienne des renseignements ou opinions de nature militaire ou politique, le Comité international a envoyé la lettre-circulaire ci-dessous aux Bureaux officiels de renseignements sur les prisonniers de guerre des différents pays.

Genève, 20 février 1942.

Messieurs,

Le Comité international de la Croix-Rouge croit utile d'attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève peut servir de relais postal pour la corres-